

Zeitschrift: Bulletin Electrosuisse
Herausgeber: Electrosuisse, Verband für Elektro-, Energie- und Informationstechnik
Band: 103 (2012)
Heft: 5

Vorwort: Taub oder willst du nicht hören? = T'es sourd ou tu ne veux rien entendre?
Autor: Mäder, Niklaus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Taub oder willst du nicht hören?

Aufregung um mögliche Gaskraftwerke ist unverständlich



Niklaus Mäder,
Chefredaktor VSE

Fette Schlagzeilen verkündeten vor einigen Wochen die Pläne von Energieministerin Doris Leuthard, Gaskraftwerke bauen zu wollen. Politiker gaben sich empört. Von einer Gefährdung des Atomausstiegs war die Rede.

Ehrlich, ich verstehe die Aufregung nicht. Dachte man wirklich, der Verzicht auf Kernkraft funktionierte ohne Konzessionen in anderen Bereichen? Nicht zu vergessen: Die Schweiz importiert heute im Winter in grossem Stil deutschen Strom, der zu mehr als der Hälfte fossil erzeugt wird. Ob man «Gasstrom» einführt oder hier erzeugt, ist letztlich egal.

Und wer sich mit der Materie beschäftigte, las bereits in der Medienmitteilung des Bundesrates beim Atomausstiegs-Beschluss vor einem Jahr, dass es auch Gaskombikraftwerke braucht. Im Bulletin zum diesjährigen Stromkongress wie-

derholte Frau Leuthard diese Einschätzung. «Bist du taub oder willst du mich nicht hören?», sang einst Herbert Grönemeyer. Anscheinend wollten bisher viele tatsächlich nicht hören.

Eine andere Frage ist natürlich, ob der Bundesrat bestimmen soll, welche Kraftwerke gebaut werden oder ob dies nicht besser die Strombranche entscheidet. Sicher ist: Der Einfluss des Staates steigt. Mit diesem Einfluss befasst sich unter anderem diese Ausgabe, etwa in Beiträgen zum Energiehandel, zur Strommarktregulierung oder zu Netzkonzessionen. Ich grüsse Sie freundlich!

N. Mäder

T'es sourd ou tu ne veux rien entendre?

L'indignation quant aux centrales à gaz est incompréhensible

Niklaus Mäder,
Rédacteur en chef de l'AES

Il y a quelques semaines, la volonté de la Ministre de l'énergie Doris Leuthard de construire des centrales à gaz faisait les gros titres. Les politiciens se montrèrent indignés. On parla même d'une entrave à la sortie du nucléaire.

Honnêtement, je ne comprends pas cette indignation. A-t-on vraiment cru que l'abandon du nucléaire pouvait fonctionner sans faire de concessions dans un autre domaine? Il ne faut pas oublier que la Suisse importe déjà en hiver de l'électricité d'Allemagne produite pour plus de la moitié à partir de combustibles fossiles. Le fait que de l'électricité à partir du gaz soit injectée ou produite en Suisse importe peu en fin de compte.

Quiconque s'est intéressé à ce sujet, a déjà pu lire dans le communiqué de presse du Conseil fédéral annonçant l'abandon du nucléaire il y a un an que des centrales à gaz seraient nécessaires. Dans le numéro du Bulletin consacré au Congrès de l'électricité de cette année, Madame Leuthard

avait répété ce point. Comme le disait Herbert Grönemeyer, un chanteur allemand: «t'es sourd ou tu ne veux rien entendre?» Apparemment, beaucoup n'ont rien voulu entendre jusqu'à présent.

Une autre question se pose évidemment; celle de savoir si le Conseil fédéral doit déterminer quel type de centrales doivent être construites ou s'il ne vaut pas mieux que la branche le décide. Une chose est sûre: l'influence de l'Etat augmente. Ce numéro se consacre justement à l'influence de l'Etat sous la forme, entre autres, de contributions au négoce de l'énergie, de régulation du marché de l'électricité ou de concessions du réseau. Bonne lecture!

N. Mäder